

Rapport de la Commission des finances concernant

**PREAVIS MUNICIPAL No 9-3/25**

**Centre sportif du Verneret – Terrains de football**  
**Projet de modification de l'implantation du terrain naturel A –**  
**Création d'un terrain synthétique B –**  
**Création d'un terrain naturel juniors**  
**Demande de crédit d'étude**

Chavornay, le 7 octobre 2025

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

La Commission des finances composée de Mme Hacina Minder, de MM. Alexandre Bovay, Edwin Egger, Paolo Troilo, et Bertil Maire, rapporteur, a siégé le lundi 6 octobre, pour l'examen du préavis précité, en présence de la Syndique, Mme Laurence Marchand, ainsi que du municipal en charge des finances, M. Guillaume Abetel. Roger Métroz et Dominique Reymond étaient excusés.

Conformément à sa mission, la commission examine le préavis municipal vis-à-vis de ses répercussions sur les finances communales. Au-delà du crédit d'étude, c'est également le projet de réalisation qui est pris en compte. Ce dernier figure au plan des investissements 2025/2026 pour un montant de 3 100 000.-

**Analyse**

La réalisation du projet est toujours compatible avec le plafond d'investissement défini jusqu'à fin 2026, notamment grâce à un préfinancement de 1'000'000.- réalisé durant l'exercice 2024. Selon les éléments actuels du projet - qui sont déjà bien définis - la municipalité est optimiste sur la tenue de l'enveloppe de 3.1 Mio estimée précédemment.

Le projet tel que présenté permet d'optimiser les espaces en minimisant les investissements, par exemple en réalisant le terrain synthétique sur le nouvel emplacement et en conservant le terrain actuel en gazon naturel quasiment au même endroit – une partie de la surface existante peut être maintenue.

La demande sera faite pour essayer obtenir des financements/subventions auprès du canton ou des associations susceptibles d'aider, comme J+S.

Le projet actuel va permettre avant tout à répondre aux besoins de la commune. Il n'a donc pas été possible de mutualiser les coûts avec d'autres communes.

La commission est donc favorable au préavis tel que présenté.

### **Conclusion de la commission**

Vu ce qui précède, la Commission des finances invite le Conseil communal à prendre les décisions suivantes :

#### **Le Conseil communal de Chavornay**

- vu le préavis de la Municipalité N° 9-3/25
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**décide :**

- d'autoriser la Municipalité à procéder à une étude pour la modification du terrain de foot naturel, la création d'un terrain synthétique B et la création d'un terrain naturel juniors
- d'accorder à ce titre un crédit de CHF 179'810.00,
- de régler la dépense par la trésorerie courante, ou si cette dernière n'est pas suffisante, de recourir à l'emprunt. Il fera l'objet d'un compte d'investissement sous le chapitre 34100 « Sports ».

### **LA COMMISSION DES FINANCES**

Rapporteur : Bertil Maire

Membres : Hacina Minder Alexandre Bovay

Edwin Egger Paolo Troilo

Dominique Reymond